

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2023-032-UEE CLG POUR EEAP</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant en UEE-EEAP (unité externalisée pour enfants et adolescents polyhandicapés)</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	L'UEE-EEAP est implantée au sein du collège GIONO à Marseille 13.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	<p>L'UEE-EEAP est un dispositif médico-social accueillant en collège des enfants et adolescents polyhandicapés.</p> <p>Les enfants accueillis et accompagnés par les EEAP (5 établissements de Marseille), qui pourront bénéficier d'une scolarisation en unité d'enseignement délocalisée, au collège se caractérisent par une grande hétérogénéité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- interpersonnelle, de par leur âge (de 12 à 16 ans), leurs capacités motrices, sensorielles et cognitives, leur mode de communication (verbale, gestuelle, pictographique), et leur rythme (fatigabilité plus ou moins importante, rapidité d'acquisition de nouveaux apprentissages, etc.) ;</li> <li>- intra-personnelle, de par des rythmes et niveaux de développement et d'acquisition différents pour un même enfant selon les domaines de compétence.</li> </ul>
	<b>MISSIONS</b>	<p>Sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et l'autorité fonctionnelle des chefs de service, l'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assure les temps d'enseignement et coordonne l'unité, selon les modalités définies par l'équipe pluridisciplinaire ;</li> <li>- formalise, après évaluation, une pédagogie adaptée et des parcours individualisés.</li> </ul> <p>Il est membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire de chacune des structures (avec pédopsychiatres, psychologues, éducateurs, etc.) et participe aux réunions institutionnelles, de synthèse, de fonctionnement.</p>
	<b>FONCTIONS</b>	L'enseignant assure les temps d'enseignement et coordonne l'unité, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'EMS et l'autorité pédagogique de l'IEN ASH.
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en équipe.</li> <li>- Posséder une expérience d'enseignement avec des enfants présentant des troubles.</li> <li>- Mettre en œuvre des modalités et des outils d'évaluation et/ou d'observations adaptées.</li> <li>- Mettre en œuvre des modalités de travail adaptées aux spécificités de chaque enfant.</li> </ul>
	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent).
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire et avis du supérieur.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	24 heures devant élèves et 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 222 du 31 mai 2023.
	<b>CONTACT</b>	IEN ASH responsable du dossier : Mme Le Mercier IEN ASH Ouest <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a> 0490490178